

FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public de santé -

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

Centre hospitalier des Marches de Bretagne

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

En direction commune avec EHPAD et Foyer vie de Bazouges La Pérouse (situés à 5 kms de l'établissement siège : Antrain)

S'il s'agit d'un emploi fonctionnel, préciser le groupe de référence :

I

II

III

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

D3S : cotation 3

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Nom - Prénom du Président de CME :

Jean François RICONO

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil de surveillance :

Louis DUBREIL

Gouvernance :

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Direction Générale - Direction générale et référence du site d'Antrain

Directions-adjointes

- Mme Eun-Ha BEASSE Affaires générales, Ressources humaines et référence du site de St-Brice
- Mme Erika CONSTANCY Services économiques, logistiques, techniques et travaux et référence du site de Tremblay
- Mme Michèle LEFLOCH Qualité, Gestion des Risques et référence du site de St-Georges-de-Reintembault.
- Mme Xénia ORHAN Facturation, Finances, SIH et référence du site de Bazouges-la-Pérouse (en attente de nomination).
- Mme Céline KARASZEK Chargée de mission auprès du DG

Composition du directoire :

Direction
Président CME
Vice-Président CME
Président CSIRMT
Membres nommés
Membres désignés par la direction et invités

Pôle médicaux et médico-techniques :

--

Description de la contractualisation interne :

--

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

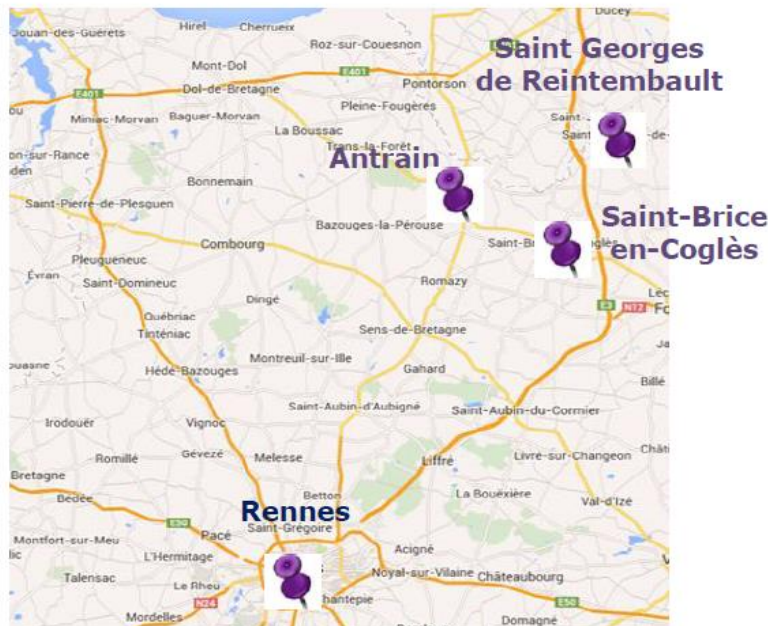
(à remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé)

PRESENTATION GENERALE

Le Centre hospitalier des Marches de Bretagne est un centre hospitalier de proximité offrant les capacités et activités suivantes :

Capacités à compter du 1 ^{er} avril 2017		TOTAL	Antrain	St-Brice	St-Georges	Tremblay	Bazouges-la-Pérouse	
Activités sanitaires 88 lits et places	Médecine	12	12 <i>10 lits de médecine 2 lits médecine LISP</i>					
	SSR polyvalents	23	12	11				
	SSR spécialisés locomoteur	38	38 <i>33 lits d'hospitalisation complète 5 places HTP</i>					
	SSR spécialisés neurologiques	15	15 <i>10 lits d'hospitalisation complète 5 places HTP</i>					
Activités médico-sociales 637 lits et places 75 places SSIAD 149 lits FdV	EHPAD – permanent	509	145	112	109	92	51	
	EHPAD – temporaire	18	5	12	1			
	EHPAD - spécialisé	66				36	30	
	EHPAD - Alzheimer	44	24 <i>16 lits accueil permanent 1 lit accueil temporaire</i>				8	12
			1 lit accueil temporaire					
			6 places accueil de jour					
			48 <i>45 places personnes âgées 3 places personnes handicapées</i>	27				
SSIAD	75							
Foyer de Vie	149				74	75 <i>73 lits accueil permanent 2 places accueil de jour</i>		
TOTAL		949	254	207	110	210	168	

UN NOUVEAU TERRITOIRE DE SANTE EN DEVENIR POUR LES MARCHES DE BRETAGNE



UN POLE ELARGI POUR UNE OFFRE FORTE ET DE PROXIMITE

Après la fusion des établissements de Saint Brice et d'Antrain avait été menée en 2012 pour donner naissance au CHMB, c'est aujourd'hui deux nouveaux sites situés à Tremblay et Saint-Georges-de-Reintembault, qui rejoignent le CHMB dans une fusion à compter du 1er janvier 2017. Après une année en direction commune, les établissements sociaux et médico-sociaux de Tremblay intègrent le CHMB :

- Le Foyer de vie, le Chemin des Iles : 74 places d'hébergement pour adultes en situation de handicap.
- L'EHPAD Les Landes : 136 places d'hébergement.

Ces établissements rejoignent celui de Saint-Georges de Reintembault qui partage avec le CHMB une direction commune depuis avril 2012 : EHPAD Résidence Les Acacias : 110 lits

Le 21 octobre 2016 a été actée une convention de direction commune applicable en avril 2017 avec les établissements de Bazouges-la-Pérouse :

- L'EHPAD Villecartier de 93 lits.
- Le Foyer de vie Le Village de 75 places.

Deux établissements employant un total de 130 agents.

AU BENEFICE DE BASSINS DE VIE COHERENTS

L'expérience et la solidité acquises au fil des années permettent le développement de l'établissement à de nouvelles activités, et le partage de compétences avec le plus grand nombre (exemples : informatique, qualité, formations, etc.).

C'est la volonté d'anticiper qui anime ces regroupements. Aucune fusion n'a été imposée. Ce sont de vrais choix entre partenaires responsables, élus, autorités, reposant sur des valeurs partagées et dans le respect de chacun.

Avec une règle commune : l'animation d'un territoire cohérent constitué de 2 bassins de vie aujourd'hui et d'un troisième demain, dans un souci de proximité et d'efficacité.

UNE OFFRE RENFORCEE AVEC DES COMPETENCES ASSOCIEES

Ces rapprochements permettent de développer le champ des compétences et notamment avec la prise en charge des personnes en situation de handicap. Les Foyers de vie s'inscrivent dans les mutations et le rôle des établissements de proximité.

Ces rapprochements sont aussi l'opportunité de développer de nouvelles synergies permettant d'agir plus fortement

- Dans les recrutements de médecins ;
- Dans la performance d'achats groupés ;
- Dans le développement d'un système d'information partagé ;
- Dans la formation ;
- Dans le partage de compétences.

Et cela de façon renforcée par l'adhésion au GHT Haute-Bretagne.

LES ENJEUX DE SANTE DE DEMAIN

Contexte de cette fusion/direction commune dans une problématique globale de santé.

- Répondre aux besoins de la population vieillissante et s'inscrire dans la filière gériatrique et la filière handicap du territoire.
- Une attente des populations qui se traduit par la volonté d'un service de santé de proximité dans une logique de parcours coordonné, évitant les ruptures.
- Une intégration au sein du GHT de Haute-Bretagne (N°5).

La création d'un Groupe Hospitalier, Social et Médico-Social public, implanté sur les communautés de communes d'Antrain, du Coglais et de Louvigné-du-Désert, créé au 1/1/2017 vise à promouvoir une

organisation originale au service du parcours sanitaire, social et médico-social des usagers des territoires concernés.

Le groupe a pour ambition première de maintenir l'implantation et le développement sur ces territoires, d'activités sanitaires, sociales et médico-sociales en direction des personnes âgées et/ou des personnes handicapées, de renforcer l'attractivité médicale de l'établissement, de soutenir la qualité des services de soins et d'accompagnement au bénéfice des usagers.

Dans un environnement socio-économique exigeant, cette organisation propose une mutualisation des moyens, des compétences et des organisations, permettant de sécuriser notre fonctionnement et d'améliorer notre performance. En particulier, elle permettra de :

- . Pérenniser la fonction managériale en conciliant stratégie, opérationnalité, technicité et continuité grâce à une équipe de direction constituée sur la durée ;
- . Décloisonner les pratiques et les outils au profit de projets communs ;
- . Déployer des compétences partagées (qualité, informatique, techniques, juridique, contrôle de gestion(TBMS), finances, communication, marchés publics, assistante sociale, psychologues...);
- . Rationaliser les fonctions administratives, techniques et logistiques : répartition des tâches en fonction des savoir-faire avec l'objectif de « monter »en compétences ;
- . Mettre en place d'un système d'informations sécurisé, commun et interopérable.

La création de ce groupe permettra aussi un renforcement financier global de la structure, grâce à une consolidation de la solvabilité financière et de la capacité d'investissements.

Enfin, elle permettra aussi de développer l'attractivité employeur :

- . Recrutements médicaux partagés ;
- . Développement de l'image de marque employeur.

S'appuyant sur les valeurs communes de respect, d'humanisme, de bienveillance et de bienveillance, cette adhésion doit se construire, d'une part, sur la confiance en une vision partagée de l'évolution du groupe et, d'autre part, sur la transparence et le respect des engagements relatifs aux conditions et modalités de la fusion

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

BETTLER Josiane, D3S

Personne à contacter à l'agence régionale de santé :

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil de surveillance :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

(Projets de coopération, mise en œuvre de projets médicaux, médico-sociaux et sociaux structurant, conduite du dialogue social, conduite du dialogue de gestion...)

Expérience minimum de 5 ans dans la direction d'établissement sanitaire, d'établissement médico social

Capacité de Management participatif ;

Sens de la communication et du dialogue Esprit d'ouverture Capacités relationnelles

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Capacité de Management participatif ;

Sens de la communication et du dialogue

Esprit d'ouverture Capacités relationnelles

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Capacité à travailler en Multi site : 5 sites

Etre capable de passer du management à la stratégie –

Capacité à mener des projets,

Avoir une réflexion prospective, et une vision stratégique

Être force de propositions et de négociation

Doté de qualités relationnelles et humaines

Rigoureux dans la gestion et l'organisation

Ouverture vers les nouvelles technologies

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière...) :

La fusion des deux établissements ex-hôpitaux locaux d'Antrain et de Saint-Brice-en-Coglès a pris effet au 1er janvier 2012, pour devenir le « Centre Hospitalier des Marches de Bretagne », dont le siège est situé au 9 rue de Fougères à Antrain.

Cette fusion, déjà initiée depuis plusieurs années et dont la logique est décrite dans le précédent projet d'établissement, prévoit que le site d'Antrain sera le « pôle sanitaire gériatologique » et le site de St Brice le « pôle médico-social ».

Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne a contractualisé avec l'ARS Bretagne un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) qui décline pour l'établissement 4 grandes orientations stratégiques issues du Projet Régional de Santé.

Ces 4 orientations sont les suivantes :

- Orientation 1 : Ancrer et promouvoir le CHMB dans son rôle de premier recours dans le cadre de son offre médicale et médico-sociale, promouvoir ses missions de santé publique.
- Orientation 2 : Répondre aux besoins de la population vieillissante et s'inscrire dans la filière gériatrique du territoire.
- Orientation 3 : Promouvoir et organiser une rééducation de qualité et s'inscrire dans des filières spécialisées AVC et locomoteur du territoire.
- Orientation 4 : Favoriser la coordination des acteurs pour améliorer le parcours des patients.

L'offre libérale de services de santé du territoire

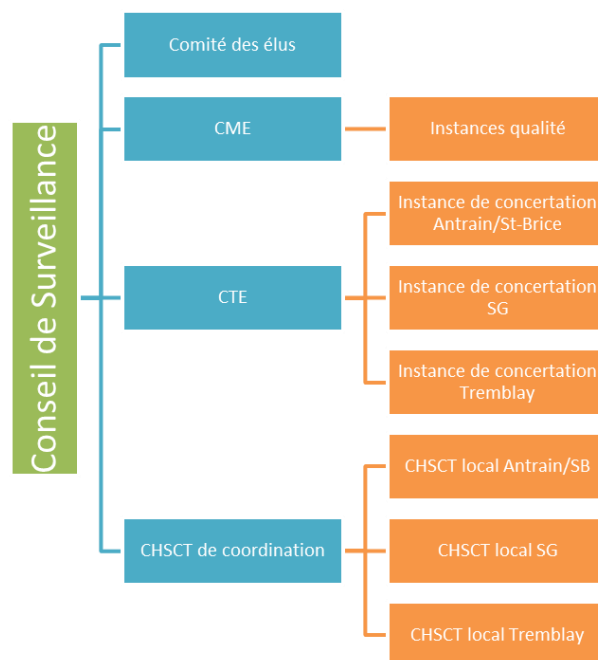
La présence sur les territoires de proximité d'un réseau d'acteurs libéraux est un enjeu fort du système de santé. La logique des parcours, la réponse aux enjeux du vieillissement par un maintien à domicile ne peuvent s'envisager sans une présence suffisante des professionnels libéraux. Leur organisation en maison de santé ou en pôles de santé est un facteur d'attractivité car il correspond mieux aux attentes des professionnels et cela favorise aussi la coordination des interventions et la qualité des parcours.

Sur le territoire de Saint-Brice, la pose de la première pierre de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire, avec comme promoteur Coglais Communauté est intervenue en 2015 et sera livrée fin 2017. Elle réunira une quinzaine de professionnels, dont 3 médecins, et elle sera construite sur le site de l'établissement par volonté politique des élus communautaires.

Un projet de maison pluridisciplinaire est à l'étude à Antrain, en lien avec les élus communautaires et serait construit également sur le site de l'établissement.

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations...)

Gouvernance :



Organigramme :

Direction Générale - Direction générale et référence du site d'Antrain

Directions-adjointes

- Mme Eun-Ha BEASSE Affaires générales, Ressources humaines et référence du site de St-Brice
- Mme Erika CONSTANCY Services économiques, logistiques, techniques et travaux et référence du site de Tremblay
- Mme Michèle LEFLOCH Qualité, Gestion des Risques et référence du site de St-Georges-de-Reintembault.
- Mme Xénia ORHAN Facturation, Finances, SIH et référence du site de Bazouges-la-Pérouse (en attente de nomination).
- Mme Céline KARASZEK Chargée de mission auprès du DG

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, ...)

- Convention cadre avec le CH de Fougères
- Convention de filière Gériatrique avec le CH de Fougères
- Convention avec l'établissement de santé mentale CHGR de Rennes
- Convention de coopérations médicales (rééducateurs) Pole St HELIER rennes
- Coopération en télé médecine avec le pole St Helier de RENNES
- Convention coopération médicales CHU Rennes

Membre du CPTA
Membre du CLIC

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier...)

-Vision partagée avec les élus des communes et des intercommunalités des établissements fusionnés

- Bonne maîtrise du T1
- Dialogue social constructif
- Bon contrôle de gestion et contrôle e gestion social débuté en fin 2016
- Réunions des comtes de gestion tous les mois et demi en présence de l'équipe e direction et des cadres intermédiaires concernes
- CAF qui permet d'investir
- Bonne soutenabilité financière
- Bon dialogue de gestion avec les autorités (ARS et Conseil départemental)

Principaux projets à conduire :

Ajuster les organisations liées à la fusion des établissements au 1/1/2017

Déposer un dossier de CPTA en lien avec les pôles de sante

Conduire la fusion avec l'EHPAD et le Foyer de vie de Bazouges-la-Pérouse au 1/1/2019

Maintenir les ressources médicales

Sécuriser le SI et mise en œuvre HN (domaine5)

Plan directeur

Ouvrir le dossier d'un SPASAD avec l'ADMR

Intégration dans le GHT en tant que CH de proximité

Certification : visite des experts en novembre 2017

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

Principaux objectifs du SROS et de la situation de l'établissement au regard du SROS : SROS en cours d'élaboration dans le cadre du PSRS en cours d'adoption par l'ARS.

Objectifs du PRS/ SROS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS/SROS (complété par DGARS)

Projet de l'établissement : grands axes du projet médical, du projet social, du PGFP

Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

6 axes stratégiques pour le projet médical :

- . Améliorer la qualité et l'organisation en interne des séjours.
- . S'intégrer dans les filières hospitalières, favoriser l'accès aux ressources adéquates.
- . Développer la communication et les liens Ville-Hôpital-EHPAD avec l'appui des 2 pôles de santé de Saint Brice en Coglès et d'Antrain reconnus ENMR.
- . Développer et promouvoir l'offre de prévention et d'éducation thérapeutique dans le cadre de la coordination territoriale.
- . Optimiser, favoriser, le maintien à domicile.

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

Signé pour la période de : 2012/2017

Orientations :

- Orientation n°1 : Ancrer et promouvoir le CHMB dans son rôle de premier recours dans le cadre de son offre médicale et médico-sociale, promouvoir ses missions de santé publique
- Orientation n°2 : Répondre aux besoins de la population vieillissante et s'inscrire dans la filière gériatrique du territoire
- Orientation n°3 : Promouvoir et organiser une rééducation de qualité et s'inscrire dans des filières spécialisées AVC et locomoteur du territoire
- Orientation n°4 : Favoriser la coordination des acteurs pour améliorer le parcours des patients.

Appartenance à une direction commune :

Objet : au 1/4/2017 Direction commune avec l'EHPAD et Foyer vie de Bazouges la Perouse

Créé le : 1/4/2017

Nombre de membres : 3

Appartenance à un (ou plusieurs) GCS :

Objet : GCS e santé (SIH), GSC CAPPs (QGDR)

Créé le :

Nombre de membres :

Appartenance à une CHT :

Créé le ou projet en cours :

Etablissement concernés :

Autre forme de coopération (à préciser) :

GHT Haute Bretagne : établissement support CHU Rennes

V-CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

Volume du budget d'exploitation total 2017, suite fusion : 41 943k€

H : 15 281k€ E : 23 018k€ N : 1 090k€ P : 2 554k€

- Charges du compte de résultat principal

Tableau : dernier compte financier et dernier EPRD exécutoire

DEPENSES	COMPTE FINANCIER (2015) en k€	EPRD (2016) en k€	COMPTE FINANCIER (2016) en k€
Titre I	7 727	7936	7 559
Titre II	612	624	625
Titre III	2 849	2998	2 919
Titre IV	716	802	762
Total	12 000	12 360	11 865

RECETTES	COMPTE FINANCIER (2015) en k€	EPRD (2016) en k€	COMPTE FINANCIER (2016) en k€
Titre I	5 740	5 639	5 655
Titre II	499	492	605
Titre III	6 123	6 230	6 152
Total	12 362	12 360	12 413

(Montant par titre en M€)

Commentaires sur la situation budgétaire :

Eléments constitutifs du résultat comptable (n-1) :

- . 2015 : 455k€
- . 2016 : 548k€

Provision CET/Reprise sur provision CET (n-1) :

Provisions 2016 : 18 k€

Reprises 2016 : 10k€

Provisions cumulées au 31/12/2016 : 174k€

- Tableau de financement de l'exercice 2017 (EPRD)

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
1 178 k€	1 274k€

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS	AUTRES
39 k€	2 346k€	19.5k€	20k€

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2/n-1 :

- 2015 : CRPP : 9.34% / CHMB : 7.54%
- 2016 : CRPP : 10.89%/ CHMB : 8.69%

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1 :

- CAF nette 2015 : 763.2k€
- CAF nette 2016 : 908.3k€

Durée apparente de la dette n-2/n-1 :

- 2015 : 18 ans
- 2016 : 17.86 ans

Programmes structurants d'investissement en cours en programmé pour les trois prochaines années:

- . Plan directeur sanitaire – site d'Antrain
- . Humanisation EHPAD et Foyer de vie de Tremblay
- . Mise aux normes de la cuisine de St-Georges-de-Reintembault
- . Mise aux normes des cuisines et blanchisserie de Tremblay

- **Les ressources humaines**

(ETP des personnels - Source SAE)

ETP médicaux

- dont médecins (hors anesthésistes) : 4.65
- dont anesthésistes
- dont chirurgiens (hors gynécologues-obstétriciens)
- dont gynécologues-obstétriciens

ETP non médicaux

- dont personnels de direction et administratifs : 4
- dont personnels des services de soins : 89
- dont personnels éducatifs et sociaux : 1.28
- dont personnel médico-techniques : 1.52
- dont personnel de rééducation : 9.02
- dont personnels techniques ouvriers : 35.29

Commentaires sur les effectifs : *(Démographie personnel médical et soignant et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié,...)*

Métiers en tension du fait de la nature de l'activité, de l'implantation rurale et de l'éloignement relatif de l'agglomération rennaise :

- . Médecins généralistes et/ou gériatres, et malgré une très bonne dynamique ambulatoire sur le site d'Antrain
- . Médecin spécialiste MPR dans quelques années
- . Kinésithérapeute

Les données ci-dessus sont extraites de l'enquête SAE.

Toutefois, au regard de la part relative des activités sanitaires du CHMB, il est nécessaire de préciser que le nombre total d'ETP pour l'ensemble du CHMB suite à la fusion s'élève à 583 ETP.

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :

Taux d'absentéisme 2016 :

- **8,90% sur la base des effectifs**
- **10,09% sur la base des ETP**

Taux de turn-over : 3.07

Nombre moyen de jours de formation par agent : 4.69 en 2016

V – 2) Activité

Données sur le PMSI

Nombre de séjours réalisés en n-1 :

- MCO : 276
- SSR : 858 dont 209 HDJ

Evolution activité sur trois ans en volume (nombre de séjours T2A) et en alorisation (montants des recettes T2A) :

	2014	2015	2016
Nombre de séjours	246	280	271
Volume recettes	1 193 k€	1 314k€	1 1 82k€

Evolution du case-mix sur deux ans :

Evolution du case-mix	2015	2016
Journées PMSI valorisées	3431	3106

Dernier indice de performance connu :

	2015	2016
Indice de performance	1.17	1.15

Activité en psychiatrie année n-1 : sans objet

Nombre de séjours temps plein :

DMS en hospitalisation temps plein :

Pourcentage de séjours de plus de 90 jours/nombre de séjours total :

Nombre de séjours en hospitalisation de jour :

Activité d'hospitalisation année n-1 (Activité globale - Source PMSI)

NB : Mentionner le % ambulatoire

Indicateurs :

TOTAL RSA

CI_A1 Nb de RSA de médecine (HC)

	2014	2015	2016
Nombre de RSA médecine	248	280	276

CI_A2 Nb de RSA de chirurgie (HC)

CI_A3 Nb de RSA d'obstétrique (HC)

CI_A4 Nb de RSA de médecine (ambulatoire)

CI_A5 Nb de RSA de chirurgie (ambulatoire)

CI_A6 Nb de RSA d'obstétrique (ambulatoire)

CI_A7 Nb de séances de chimiothérapie

CI_A8 Nb de séances de radiothérapie

CI_A9	Nb de séances d'hémodialyse
CI_A10	Nb de séances autres
CI_A11	Nb de naissances
CI_A12	Nb d'actes chirurgicaux
CI_A13	Nb d'ACTU
CI_A14	Nb d'actes d'endoscopies
CI_A15	Nb minimum de racines de GHM pour 80 % des séjours : 2015 : 31

SSR : nombre de RHA sur trois ans

	2014	2015	2016
Nombre de RHA	4 515	4 952	4 867
Part HDJ	22.7%	31.9%	30%

USLD et activités médico-sociales (avant fusion) :

- **Admissions : 377**
- **Journées réalisées 127 526**
- **Journées + réservation : 131 014**

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction ou dans le secteur sanitaire au regard des autres établissements publics ou privés (concurrence, complémentarité, partenariat...) :

Etablissement complémentaire du CH de Fougères pour ses activités sanitaires, au regard de son implantation sur une zone rurale. Réponse à un besoin d'une offre de proximité

Pour ses missions, le CHMB répond aux besoins d'une population principalement située dans les territoires à proximité immédiate de ses deux sites d'Antrain et de Saint-Brice-en-Coglès. Une nuance peut être apportée au service de SSR spécialisés qui a un recrutement plus spécifique, principalement dirigé vers le Pays de Fougères.

Le maillage territorial correspondant aux territoires de proximité et aux territoires de projets est une valeur fondatrice de l'organisation du CHMB.

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés...) :

Caractéristiques :

- . Activité sanitaire : spécificité de l'activité SSR spécialisés locomoteurs et neurologiques dans un CH de proximité
- . Existence d'un très large panel d'activités
- . Orientation médico-sociale forte de l'activité
- . Implantation multi sites
- . Etablissement reconnu pour la qualité de ses prestations

Difficultés :

Attractivité médicale limitée du fait de son implantation en zone rurale et éloignement de l'agglomération rennaise

VI- EQUIPEMENTS ET PLATEAU TECHNIQUE *Lits et places installés – (Source SAE)*

Indicateurs :

CI_AC1	Nb de lits installés en médecine : 12
CI_AC2	- dont lits de soins intensifs
CI_AC3	- dont lits de surveillance continue

CNG-DGD-UGDH/DS

CI_AC4	- dont lits de réanimation
CI_AC5	Nb de places installées en médecine
CI_AC6	Nb de lits installés en chirurgie
CI_AC7	Nb de places installées en chirurgie
CI_AC8	Nb de lits installés en obstétrique
CI_AC9	Nb de places installées en obstétrique

Plateaux techniques – (Source SAE)

Indicateurs :

CI_E1	Nb de scanners
CI_E2	Nb d'IRM
CI_E3	Nb de TEP-SCAN
CI_E4	Nb de tables de coronarographie
CI_E5	Nb de salles d'intervention chirurgicale
CI_E6	Niveau de la maternité
CI_E7	Nombre de B (B et GHN à partir de 2009)

VII- SYNTHÈSE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

Le fort volume de lits d'hébergements, en gestion ou en proximité de gestion de l'établissement. Cette masse critique permet réellement de penser en termes de service envers la population.

. La situation multi sites : Antrain, Saint-Brice mais aussi Saint-Georges-de-Reintembault/Tremblay et Bazouges

. Les fortes capacités du service de rééducation et la présence d'un praticien hospitalier.

. Le service de médecine situé sur le site d'Antrain, dans le bassin de vie le moins peuplé, le plus âgé et le plus éloigné du Centre Hospitalier de Fougères.

. La ressource médicale salariée de l'établissement et le bon équilibre avec les libéraux ce qui renforce le lien Ville-Hôpital.

Réussites et forces du CHMB	Difficultés rencontrées ou faiblesses du CHMB
<ul style="list-style-type: none"> L'équipe médicale salariée et libérale. Volume des lits EHPAD et maillage territorial des EHPAD. Couverture territoriale et capacités du SSIAD. Synergie avec les projets d'exercice coordonnés MSP à Saint-Brice, MPM en projet Antrain. La rééducation (masse critique de lits, image positive, recrutements). Globalement une offre complète (sanitaire, SSIAD, EHPAD, Hébergement temporaire, filière Alzheimer, etc.). Bonne situation financière 	<ul style="list-style-type: none"> Attractivité médecine et SSR polyvalents (à partir de 2017 avec le transfert du service de SSR de Saint-Brice vers le site d'Antrain). Une partie des locaux à réhabiliter. Difficulté à porter des projets communs avec le CLIC autour du parcours. La relation avec l'équipe médicale libérale de St-Brice à conforter. Membre actif de la plateforme d'appui et de coordination territoriale
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> L'évolution de la politique de santé (coordination, animation territoriale, logique de parcours en lien avec la culture de l'établissement). Réforme territoriale : élargissement du périmètre géographique des COMCOM et des compétences santé. Proximité et entente avec les élus. Le vieillissement de la population. La télémédecine. 	<ul style="list-style-type: none"> Pérennité de l'activité de médecine dans les ex-hôpitaux locaux. Difficulté de trouver des financements publics ou privés. Perte d'autonomie dans le cadre du GHT.

VIII-LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, CPOM, RAC, PRE (le cas «échéant»), EPRD, Tableaux IDAHO du compte financier, Rapport de la chambre régionale des comptes et de la MEEF, bilan social.

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Eun-Ha BEASSE, Directrice-adjointe Affaires générales et RH
 02.99.98.46.55
 06.20.04.81.57
 eh.beasse@chmb.fr

Le directeur général de l'ARS de...